

Objectif: 0 % de sans-abri

Outre qu'elle ne règle pas le problème sur le long terme, la solution du renforcement du dispositif hivernal et de l'urgence sociale répétée chaque année est un véritable gouffre financier.

■ L'enjeu est de dépasser la logique dominante de l'urgence sociale et d'accorder à chacun des différents niveaux d'intervention la même attention, en ce compris sur le plan financier.

Dans un récent communiqué de presse, le ministre-Président de la Région de Bruxelles-Capitale annonce l'augmentation significative du nombre de places d'accueil pour les personnes sans abri. Faut-il s'en réjouir ? Cette réponse apportée par le politique correspond-elle, comme Rudi Vervoort l'affirme, à une demande de "l'ensemble du secteur associatif" ?

Nous saluons le fait que des budgets plus importants sont dégagés pour venir en aide aux personnes les plus démunies et les plus précarisées de notre société. De ce point de vue, il faut voir comme un progrès le fait que ces moyens dépassent enfin la simple logique hivernale et permettent d'accueillir les personnes tout au long de l'année. Le secteur associatif le dit depuis de très nombreuses années : le sans-abrisme n'est pas une problématique saisonnière; les personnes qui vivent en rue souffrent autant de la chaleur que du froid et leurs difficultés ne s'arrêtent pas du jour au lendemain lorsque le thermomètre remonte.

On pourrait donc être tenté de voir le doublement du nombre de places gérées toute l'année par le principal opérateur de l'urgence sociale (220 au lieu de 110 pour le Samu social) comme une véritable avancée. Et ce serait une avancée, si cette décision s'inscrivait dans une approche globale et coordonnée, impliquant l'ensemble des acteurs de terrain autour d'une vision partagée, mais aussi et surtout, une approche ambitieuse et reliée à une vision : celle d'une fin possible au sans-abrisme. Pour mettre fin au sans-abrisme, il faut s'en donner les moyens et oser agir à différents niveaux, chacun

de ceux-ci méritant la même attention et des moyens équivalents, proportionnés aux besoins.

1 La meilleure et la moins chère des politiques contre le sans-abrisme est celle qui permet de ne pas tomber à la rue. Une politique de prévention implique un accès prioritaire aux logements sociaux et publics pour les catégories les plus vulnérables de la population (donc, si on veut éviter un effet de concurrence entre publics fragilisés, un engagement de toutes les communes à poursuivre la construction de logements publics ou à loyers conventionnés), un renforcement des services de guidance à domicile capables d'accompagner les personnes dans leurs difficultés quotidiennes, une politique coordonnée de lutte contre les expulsions veillant aux intérêts des propriétaires autant qu'à ceux des locataires mais aussi un programme de réinsertion ambitieux incluant la recherche d'un logement pour les personnes sortant de prison ou d'institution. Admettons aussi qu'une politique de prévention efficace, c'est une politique qui cesse de s'attaquer de façon systématique aux plus fragiles et, en la matière, celle menée depuis quelque temps par le niveau fédéral est particulièrement inquiétante.

2 La solidarité réelle vise des solutions de réinsertion durable des personnes vivant à la rue. Ceci suppose l'offre de solutions structurelles qui dépassent la prise en charge d'un jour/une nuit et les services de première nécessité (repas, douches, soins, etc.). Pour cela, il est impératif d'accorder des moyens plus importants

à des projets visant la réinsertion par le logement (recherche active de logements passant notamment par des collaborations avec le secteur privé, remises en logement, etc.) ou la stabilisation en logement (accompagnement à domicile, suivis psychosociaux actifs, thérapies occupationnelles, etc.), de diversifier l'offre de logements pour répondre aux besoins variés et spécifiques des personnes (logements solidaires, occupations négociées, etc.), et de soutenir les Agences immobilières sociales et de faire en sorte que leur action soit prioritairement orientée vers les plus démunis.

3 Personne ne devrait avoir à dormir en rue. Pour éliminer cette ignominie, il faut, lorsqu'aucune autre solu-

tion n'a pu être trouvée, permettre aux personnes de rejoindre des centres d'urgence dont la vocation doit strictement être limitée au dépannage. Cette approche implique de redéfinir la notion d'urgence sociale pour en faire une solution ponctuelle de dernier recours, de limiter le dispositif hivernal à une dimension humanitaire de mise à l'abri et à l'offre d'un repos de qualité, et de maintenir des abris de nuit reposant sur l'anonymat, l'inconditionnalité et la gratuité.

4 Les réalités du sans-abrisme sont diverses, les solutions doivent l'être aussi. Ceci implique une appro-

che intégrée, basée sur une diversification des services proposés aux personnes sans abri, plutôt qu'une vision linéaire où l'accueil d'urgence est la principale porte d'entrée. Chaque personne ou famille sans abri doit pouvoir s'adresser librement, facilement et directement au service qui lui semble le plus adéquat au vu de sa situation ou de ses besoins. Services ambulatoires et résidentiels, opérateurs généralistes et spécialisés, centres d'urgence de jour et de nuit, solutions d'un jour répondant à des besoins de première nécessité et projets visant le long terme composent un ensemble cohérent de compétences et de modes d'intervention qui se complètent plutôt qu'ils ne s'excluent.

5 La qualité doit rester au cœur de toute approche d'aide aux per-

sonnes. Concrètement, il faut privilégier des infrastructures d'accueil à taille humaine. Il faut que des services et projets spécifiques puissent coexister à côté des solutions généralistes. Et il faut garantir la formation des équipes de terrain, formation indispensable pour leur permettre de faire face à la multiplicité grandissante des problématiques rencontrées dans ce secteur et à la diversité des profils des publics en difficulté.

L'enjeu aujourd'hui est de dépasser la logique dominante de l'urgence sociale et d'accorder à chacun de ces différents niveaux la même attention, en ce compris sur le plan financier. Or l'augmentation récente des moyens prévus pour le secteur est principalement orientée vers le renforcement du dispositif hivernal et de l'urgence sociale. Ces moyens visent l'aménagement d'un espace qui accueillera jusqu'à cinq cents personnes. Chaque matin, et à l'exception des plus fragiles d'entre elles, ces personnes seront invitées à quitter les lieux, pour revenir, la nuit tombée, réintégrer le bâtiment quitté le matin. Et ainsi de suite... jusqu'à la fin de l'hiver.

Outre qu'elle ne règle pas le problème sur le long terme, cette solution répétée chaque année est un véritable gouffre financier. Dans une politique ambitieuse de lutte durable contre le sans-abrisme respectueuse de la dignité des personnes, nul ne devrait rester dans un abri d'urgence lorsque l'urgence est dépassée, qu'il s'agisse de la nuit ou de l'hiver. Pour cela, il faut, sans exclure aucune approche, pas même celle de l'urgence sociale, équilibrer les moyens financiers accordés aux différents types de solution et ne pas s'engouffrer dans une seule direction.

La fin du sans-abrisme est possible. C'est un choix de société qui doit être assumé collectivement, par l'ensemble des niveaux de pouvoir, en s'attaquant à ses causes, en traitant ses effets et en visant des solutions structurelles. En faire une véritable priorité veut dire s'en donner réellement les moyens.

**ARIANE
DIERICKX**
Directrice générale
de L'Ilot ASBL.

**PIERRE
RYCKMANS**
Médecin, Infirmiers
de rue ASBL.